



## MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF



|                            |                    |                             |                         |
|----------------------------|--------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Date (s) : 16-17 mars 2021 | Lieu : URIOPSS IDF | Durée : 2 jours (14 heures) | Tarif adhérents : 620 € |
|----------------------------|--------------------|-----------------------------|-------------------------|

### Objectifs pédagogiques

Acquérir et/ou mettre à jour ses bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture.

- ◆ Connaître et maîtriser les fondamentaux du droit social
- ◆ Identifier les points sensibles dans l'application au quotidien
- ◆ Connaître les solutions pratiques pour limiter le risque prud'homal

### Programme

#### Les sources du droit du travail

- ◆ La hiérarchie des sources du droit du travail
- ◆ Savoir organiser la veille juridique

#### Le contrat de travail

- ◆ Définition, principes et conséquences de la relation contractuelle
- ◆ Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- ◆ Les cas de recours aux différents types de contrat de travail :
- ◆ Salaire ou honoraires
- ◆ CDI ou CDD
- ◆ La question du mi-temps thérapeutique
- ◆ Les cas et procédures de rupture de la relation contractuelle
- ◆ La rédaction des clauses contractuelles (CDI, CDD)
- ◆ Les opérations de prolongation des CDD (renouvellement, succession, tuilage)
- ◆ La rupture du contrat (prescription, rupture conventionnelle, inaptitude physique)

#### L'organisation du travail

- ◆ La durée du travail
- ◆ Les dispositions légales et conventionnelles de la gestion des congés payés et des jours fériés et congés spéciaux
- ◆ Identifier les cas de suspension du contrat de travail

#### L'obligation de sécurité de résultat en matière de conditions de travail

- ◆ L'évolution de la jurisprudence
- ◆ Les points à surveiller en priorité
- ◆ La preuve des heures supplémentaires

#### Le délit d'entrave

- ◆ Les faits constitutifs du délit
- ◆ Les conséquences pénales (sanctions, délégations de responsabilités)

**Public :** Responsables de services, Directeurs

**Prérequis :** Aucun

**Modalités et délais d'accès à la formation :** Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

#### Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier.

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

#### Intervenant :

Formateur en droit social, membre de la Société Direction RH Sas et collaborateur de l'URIOPSS IDF

#### Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.